

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 19 février 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 11/02/2021

Présents : 23

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-neuf février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 1

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Didier VORDY, Bernard COSTE

Votants : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Représentés : Marie LORENTE par Francis BOUTES

Présents non votants :

Excusés : Elisabeth DAUZAT, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Philippe VIDAL

Absents :

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 18 décembre 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT et le DIX HUIT DÉCEMBRE à quatorze heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle l'Étape de Pierrerue.

Présents :

J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), **JN.BADÉNAS** (CdC Sud Hérault), **C.BIÈS** (CdC Grand Orb), **F.BOUTES** (CdC Les Avant-Monts), **L.BRUNET** (CdC Sud Hérault), **J.CABROL** (CdC Du Minervois au Caroux), **C.COMBES** (CdC Sud Hérault), **M.COMBES** (CdC Grand Orb), **E.DAUZAT** (CdC Sud Hérault), **B.FALCOU** (CdC Du Minervois au Caroux), **M.FIDEL** (CdC Sud-Hérault), **Y.FRAÏSSE** (CdC Du Minervois au Caroux), **D.GALTIER** (CdC Les Avant-Monts), **ML.GÉRONIMO** (CdC Grand Orb), **P.MATHIEU** (CdC Grand Orb), **K.MESQUIDA** (Conseil Départemental), **MP.PONS** (Conseil Départemental), **C.REBOUL** (Conseil Départemental), **O.ROUBICHON-OURADOU** (CdC Grand Orb), **J.SOULIGNAC** (CdC du Minervois au Caroux), **B.TÉROL** (CdC Les Avant-Monts), **D.VORDY** (CdC du Minervois au Caroux), **M.FIDEL** (CdC Sud Hérault).

Représentés :

D.BARTHES (CdC Les Avant-Monts) par **F.BOUTES**, **JL.LAFAURIE** (CdC Grand Orb) par **P.MATHIEU**, **C.MORGO** (Conseil Départemental) par **C.REBOUL** (Conseil Départemental).

Excusés :

T.CAZALS (CdC Sud Hérault), **JL.FALIP** (Conseil Départemental), **M.LORENTE** (CdC Les Avant-Monts), **J.GARCIN-SAUDO** (Conseil Départemental), **V.GAUDY** (Conseil Départemental), **A.IMBERT** (Conseil Départemental), **M.PASSIEUX** (Conseil Départemental), **P.VIDAL** (Conseil Départemental), **M.GIL** (CdC Les Avant-Monts).

Assistaient également à la réunion :

S.HERPSON (Pays HLV), **JP.MATEO** (Pays HLV), **A.GALIBERT** (Pays HLV), **A.BOISARD** (Pays HLV), **C.ROGER** (Pays HLV), **S. BRISA** (Pays HLV), **M.HUET** (Pays HLV).

Le quorum étant atteint, le Président propose d'ouvrir cette séance. Tout d'abord, il précise que sans faire le bilan de cette année EXTRAordinaire, le Syndicat mixte a pu, grâce à la gouvernance mise en place le 11 septembre dernier enclencher toute la démarche-projet.

C'est pourquoi, le projet de territoire se déploie en termes d'actions et de retombées économiques grâce au travail effectué avec l'ensemble des partenaires et à tous les niveaux.

A partir des deux piliers majeurs : le développement économique et la cohésion sociale ; 16 comités de pilotage ont été validés en septembre dernier présidés par des élu(e)s pour assurer le socle de démocratie participative du comité syndical.

Depuis le 11 septembre, le Président a souhaité que le Pays lance ou réactive toutes les opérations avec le concours des élus qui participent aux comités de pilotage en présentiel ou en distanciel afin de devenir ensemble de véritables acteurs du projet de développement.

Le Président cite les temps forts du Pays des trois derniers mois :

- **Trois comités syndicaux**
 - o Comité syndical du 2 septembre
 - o Comité syndical du 11 septembre
 - o Comité syndical du 18 décembre
- **Deux bureaux élargis**
 - o Bureau élargi du 15 octobre
 - o Bureau élargi du 30 novembre
- **16 comités de pilotage**
 - o Développement Durable et Transition Énergétique – présentation par Pierre Mathieu
 - o Colorons le Pays du 6 octobre et le 17 novembre – présentation par Francis Boutes
 - o Contrat Local de Santé du 9 octobre – présentation par Josian Cabrol
 - o Orchestre de Pays du 19 octobre – présentation par Olivier Roubichon-Ouradou
 - o Projet Alimentaire Territorial du 5 novembre – présentation par Marie-Pierre Pons
 - o Pays d'Art et d'Histoire du 9 novembre – présentation par Marie-Pierre Pons
 - o Pôle de Pleine Nature du 10 novembre – présentation par Marie Passieux
 - o Entreprises / OCM du 17 novembre – présentation par Jean-Louis Lafaurie
 - o Contrat Région Occitanie / Pays du 18 novembre – présentation par Jean Arcas
 - o Programme européen : Approches Territoriales Intégrées du 20 novembre – présentation par Francis Boutes
 - o Programme européen Leader du 20 novembre – présentation par Francis Boutes
 - o Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays » le 17 novembre et le 8 décembre – présentation par Francis Boutes
 - o Oenotourisme du 10 décembre – présentation par Daniel Galtier
 - o Tourisme structurant du 10 décembre – présentation par Daniel Galtier
 - o Comité des élus du Grand site du 16 décembre – présentation Jean Arcas.

Le Président tient à souligner que ces réunions ont permis « la remise en route des opérations, il y a des porteurs de projets qui attendent des décisions émanant des comités de pilotage. Qu'il s'agisse d'habitat, d'économie, d'énergie, on a une obligation de résultats auprès de nos habitants.

En réalité, nous avons concentré en 3 mois ce que nous lissions habituellement sur 6 à 8 mois ; je tiens donc à vous remercier pour avoir participé activement à la mise en œuvre du projet avec notre nouvelle gouvernance et m'excuser pour le rythme soutenu qu'il a fallu tenir.

Nous vous assurons de revenir en 2021 vers des mobilisations actives mais moins denses.

Pour terminer mes propos liminaires, j'aimerais vous annoncer deux bonnes nouvelles sur lesquelles nous reviendrons au cours du comité :

- le 3 décembre dernier, le document-cadre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » a été présenté par notre délégation devant la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages, laquelle a donné un avis favorable ;
- depuis une semaine, nous savons que le Pays est lauréat pour la mise en place du guichet unique de la rénovation énergétique sur son territoire ».

2020-18-12-01 **Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 11 septembre 2020, rapport présenté par Jean Arcas** : le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2020 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

2020-18-12-02 **Décision modificative n° 4, rapport présenté par Jean Arcas** : afin d'ajuster les comptes, le Comité syndical autorise le Président aux transferts nécessaires à savoir 520 € sur le 777 pour « quote-part des subventions investissement transférées » pris sur le 74751 « participation GFP de rattachement ».

2020-18-12-03 **Décision modificative n° 5, rapport présenté par Jean Arcas** : afin d'ajuster les comptes, le Comité syndical autorise le Président aux transferts nécessaires à savoir 27 088,74 € pour « amortissement du matériel de transport » pris sur le 1312 « subventions transférables région ».

2020-18-12-04 **Décision modificative n° 6, rapport présenté par Jean Arcas** : afin d'ajuster les comptes, le Comité syndical autorise le Président aux transferts nécessaires à savoir 396 € sur le 6541 pour « créances admises en non-valeur » pris sur le 611 « contrat de prestations de services ».

2020-18-12-05 **Délégation du Comité syndical, rapport présenté par Jean Arcas** : le Comité syndical attribue au Président les délégations de pouvoirs habituelles pour une bonne gestion des affaires courantes du syndicat (13 alinéas de l'article L2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales) et aux quatre Vice-présidents les délégations du 4^{ème} au 10^{ème} alinéa. Ces délégations sont adoptées à l'unanimité.

2020-18-12-06 **Débat d'orientation budgétaire 2021, rapport présenté par Jean Arcas** : le Pays se fixe, pour 2021, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial axée sur la cohésion sociale et sur le développement économique.

Ingénierie thématique

- Habitat, logement, cadre de vie
- Développement Durable, Transition Énergétique
- Services à la population
- Le développement économique
- Patrimoine
- Tourisme

Ingénierie transversale

- Conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires
- La fin des programmes européens
- La réponse aux appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques
- La mise en œuvre du contrat Région/Pays
- L'élaboration du contrat de relance et de transition énergétique
- Le lancement de l'étude « Projet de territoire » 2020-2030

Kléber Mesquida, Président du département précise que concernant le projet de territoire, il a rencontré les quatre Présidents de communautés pour leur proposer que le département puisse les accompagner dans la rédaction du projet de territoire à l'échelle du Pays.

Il note une densité de projets qui se mettent en œuvre sur le Pays : « c'est plus de 60 millions d'investissement injectés sur le territoire sur les 6 dernières années avec un autofinancement des communes à hauteur de 4 000 000 € et des communautés de communes à hauteur de 5 000 000 €.

Cela mobilise énormément de cofinancements dont le territoire ne peut se priver.

Pour le département où il y a deux Pays, il faut qu'il y ait une vision coordonnée sur ces espaces-là ».

Il tient à préciser que l'année budgétaire au département est très difficile. « Dans des conditions dégradées, les arbitrages s'opèrent plus facilement en direction de projets s'inscrivant dans une démarche globale affichant des axes prioritaires plutôt que de déposer du dossier sans socle stratégique ». Il redit la volonté du département de travailler ensemble sur un projet de territoire après avoir mené toute une réflexion préalable supra-communale et supra-communautaire.

En termes d'orientations budgétaires 2021, en section de fonctionnement et en recettes :

1. Cotisations statutaires :

- Les cotisations des communautés de communes sont maintenues à **4 €** par habitant (93 023 habitants, pop DGF 2020), représentant un montant estimé de **372 092 €**.
- La cotisation du Département de l'Hérault est de **409 805 €**.

2. Participation sur projets :

Les programmes d'actions 2021 sollicite le financement de nombreux partenaires :

- Participation de l'État : **268 805 €**
- Participation de la Région Occitanie : **146 780 €**
- Participation du Département de l'Hérault : **327 725 €**
- Participation des Communautés de communes : **151 753 €**
- Participation de l'Europe : **408 695 €**
- Participation des autres organismes (CARSAT, CAF, ADEME...) : **43 565 €**.

3. Autres recettes (régie de recettes, remboursement divers...) à **2 008 €**.

4. Recettes liées aux amortissements (mouvement d'ordre) : **366 974 €** (sur la base de l'exercice 2020). Montant important dû aux amortissements des travaux éligibles aux certificats d'économie d'énergie.

En termes d'orientations budgétaires 2021, en section de fonctionnement et en dépenses :

- Achats : **52 498 €**. En baisse de 1 % par rapport à 2020
- Charges externes et services extérieurs : **732 269 €** (950 239 € en 2020) soit une baisse de 22.94%.
- Taxes diverses : **18 364 €**
- Charges de personnel : **1 302 239 €**. En baisse de 4.25 % par rapport à 2020 (le budget comprend 30 départements)
- Charges financières : **5 000 €** prévus en remboursement des intérêts de la ligne de trésorerie.
- Charges exceptionnelles : **1 000 €**
- Amortissements (opérations d'ordre) : **386 832 €** (sur la base de l'exercice 2020).

Le montant du budget de fonctionnement du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'élèvent à **2 498 202 €** en recettes et en dépenses. (2 746 160 € en 2020 : -9.1 %) pour l'exercice 2021 (l'adoption du compte administratif étant postérieure à celui du budget primitif, les reports du compte administratif 2020 ne sont pas pris en compte).

En termes d'orientations budgétaires 2021, en section d'investissement et en recettes :

- FCTVA pour un montant prévu de : **1 390 €**
- Subvention de l'État : **50 000 €** dans le cadre de l'opération collective de modernisation (OCM).
- Subvention de la Région : **100 000 €** partagés entre l'OCM et les opérations façades.
- Subvention du Département : **70 800 €** (50 000 € d'opérations façade et 20 800 € pour l'achat des bornes numériques).
- Subvention des Communautés de communes : **70 800 €** (50 000 € d'opérations façade et 20 800 € pour l'achat des bornes numériques).
- Subvention de l'Europe : **20 800 €** (achat des bornes numériques).
- Amortissements (opération d'ordre qui contrebalance les amortissements inscrits en dépenses de fonctionnement) : **386 832 €**. Ils servent à étaler les dépenses d'équipements et les subventions versées.

En termes d'orientations budgétaires 2021, en section d'investissement et en dépenses :

- Subventions d'investissement versées : **250 000 €** (150 000 € d'opération façades et 100 000 € d'opération collective de modernisation).
- Immobilisations corporelles : **83 648 €**. Les immobilisations corporelles comprennent l'achat et l'installation des bornes numériques pour 62 400 €. Le reste étant de l'aménagement, de l'achat de logiciel et d'ordinateurs pour les besoins du Pays.

- Amortissements (opération d'ordre qui contre balance les amortissements inscrits en recettes de fonctionnement) : **366 974 €**. Ils servent à amortir les subventions d'investissements reçus.

Le budget d'investissement s'équilibre pour un montant de 700 622 €.

Le budget total du Pays Haut Languedoc et Vignobles, fonctionnement et investissement s'élèvera donc pour 2021 à la somme de : **3 198 824 €** contre 3 541 227 € en 2020 soit une baisse de 9.66 %.

Le comité syndical prend acte du débat d'orientations budgétaires.

2020-18-12-07 Habiter au Pays : campagne de détection du radon dans les logements, rapport présenté par Francis Boutes : l'Agence Régionale de la Santé propose au Pays de poursuivre la campagne de détection du radon engagée depuis 2018. Après débat, les élus se positionnent à l'unanimité pour communiquer auprès des habitants sur la possibilité de distribuer 80 kits, de réaliser 8 diagnostics et de conseiller les propriétaires sur des aides possibles pour améliorer notamment la qualité de la ventilation. Il est validé à l'unanimité le plan de financement dont le coût de l'opération est de 6750 € dont 5 400 € sont sollicités auprès de l'ARS, les 1 350 € seront portés en autofinancement par le syndicat mixte.

2020-18-12-08 Habiter au Pays : convention avec l'Agence Départementale d'information sur le Logement (ADIL), rapport présenté par Francis Boutes : le comité syndical valide à l'unanimité la convention avec l'ADIL qui portera sur une mission de conseils juridiques et financiers de projets ainsi que la mise en place d'un observatoire du logement et des loyers. Le coût de la convention annuelle s'élève à 11 955 € dont 4 000 € forfaitaires pour la mission d'observation et 7 955 € pour la mission d'information générale qui sera calculée sur la base de 0,10 € par habitant.

2020-18-12-09 Habiter au Pays : demande de subvention 2021, rapport présenté par Francis Boutes : le comité valide à l'unanimité les objectifs annuels de 162 logements dont 18 logements propriétaires bailleurs et copropriétés, le suivi animation dont le plan de financement porte sur ANAH part fixe pour 90 573 €, ANAH part variable pour 55 044 €, Conseil départemental pour 110 000 €, l'autofinancement du Pays représente 130 783 €. Par ailleurs, le comité syndical valide la réalisation d'une étude portant sur l'évaluation du « programme d'intérêt général », étude évaluée à 60 000 € dont 50 % serait sollicités auprès de l'ANAH, 50 % en autofinancement du syndicat mixte.

2020-18-12-10 Colorons le Pays : demande de subvention 2021 et modification du règlement, rapport présenté par Francis Boutes : le comité syndical se prononce à l'unanimité pour la poursuite de l'opération et valide le plan de financement suivant : 50 000 € par le département, 50 000 € par la région Occitanie et 50 000 € par les communautés de communes, l'autofinancement est porté par les propriétaires privés pour 150 000 €. Le comité se prononce également pour la modification du règlement d'opérations sur l'article 2-5 qui spécifie « L'opération façades Colorons le Pays » est une action d'accompagnement de la politique de l'habitat et de fait, les bénéficiaires sont les propriétaires privés, SCI privées et les copropriétés privées. Les collectivités sont exclues de ce programme. Jean-Noël Badéas, Président de la communauté de communes Sud Hérault demande à ce que les logos des financeurs figurent sur le règlement ; cette demande est actée à l'unanimité par l'assemblée.

2020-18-12-11 Culture : demande de subvention Orchestre de Pays 2021, rapport présenté par Olivier Roubichon-Ouradou : le projet culturel 2021 porte sur la poursuite du projet culturel « Les 12 dimanches d'un printemps », qui a été malmené par la crise sanitaire et qui porte sur la création d'une chorale d'enfants, sur la poursuite de Solidarité au Chœur, sur un atelier de médiation culturelle et sur l'élaboration d'un livret pédagogique autour de l'histoire de 1907. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 63 810 €. Par ailleurs, un appui logistique de l'harmonie bédaricienne porte sur un coût de 3 600 € par an. Le Comité syndical autorise le Syndicat mixte à signer la convention de partenariat pour la mise en œuvre de l'opération avec l'harmonie bédaricienne. En revanche, le plan de financement est rejeté. Il est demandé au Pays de se rapprocher de la Région qui pourrait venir à hauteur de 40 % et le département à hauteur de 40 %, l'autofinancement étant porté par le Pays. L'assemblée valide ce nouveau plan de financement.

2020-18-12-12 **Projet Territorial Alimentaire : appel à projets Compte d'Affectation Spécial « Développement Agricole et Rural (CASDAR) – Développer l'agriculture nourricière en Pays Haut Languedoc et Vignobles », rapport présenté par Marie-Pierre Pons** : il s'agit de répondre à un appel à projets d'une durée de 42 mois, le Pays serait chef de file et assurerait à ce titre la coordination de partenaires opérationnels et des partenaires techniques dont le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Le dossier adressé est un projet prévisionnel. L'avis du jury sera communiqué début février 2021 et le Pays aura jusqu'au mois d'avril pour déposer le dossier finalisé. A l'état prévisionnel, le coût total de l'opération s'élève à 537 447 € TTC dont 429 968 € seraient sollicités auprès du CASDAR, le solde étant porté en autofinancement par les différents maîtres d'ouvrage. A l'unanimité, le comité syndical se prononce favorablement sur le projet.

2020-18-12-13 **Développement durable et Transition énergétique : demande de subvention pour le Guichet Unique du Service Intégré de la Rénovation Énergétique (SPIRE), rapport présenté par Pierre Mathieu** : le rapport porte sur la demande de subvention auprès des partenaires financiers sur les trois exercices à venir. Le comité syndical valide, à l'unanimité, uniquement le plan de financement 2021 portant sur un coût total de 90 555 € dont les cofinancements sollicités sont de 51 525,88 € pour la Région Occitanie, 20 918,12 € pour le FEDER, l'autofinancement de 18 111 € sera assuré par le Pays.

2020-18-12-14 **Développement durable et Transition énergétique : demande de subvention Conseiller en Énergie Partagée pour département, rapport présenté par Pierre Mathieu** : le rapport présente l'action du Conseiller en énergie partagée et le plan de financement du poste pour lequel 24 000 € sont sollicités auprès de l'ADEME, 7 200 € sont sollicités auprès du département, l'autofinancement de 7 800 € est porté par le Pays. Le comité syndical valide à l'unanimité le plan de financement et autorise le président à signer tous documents relatifs à cette décision.

2020-18-12-15 **Contrat territorial Région Occitanie/Pays, rapport présenté par Jean-Noël Badéas** : le contrat signé avec la Région comprend une annexe financière annuelle qui présente les 20 actions financées par la région pour l'année 2020. Par ailleurs, l'ingénierie territoriale Leader est évaluée à 93 696,13 € pour lesquels 9 369,61 € sont sollicités auprès du Conseil départemental, 9 369,61 € auprès du Conseil régional, et 74 956,88 € auprès de l'Union européenne, l'autofinancement est de 0,03 € porté par le Pays. Le contrat fait l'objet d'un plan de financement spécifique d'un montant de 106 139,51 € pour lequel le cofinancement régional est sollicité à hauteur de 66 172 €. Le solde de 39 967,51 € représente l'autofinancement du Pays. Le Pays est représenté au sein de l'Assemblée des territoires. Le Comité syndical désigne les nouveaux membres :

Le Bédaricien

Titulaire 1 : Mariette Combes
Suppléant 1 : Yvelise Descamps
Titulaire 2 : Marie-Line Géronimo
Suppléant 2 : Olivier Roubichon-Ouradou

Le Haut Languedoc sud

Titulaire 1 : Jean Arcas
Suppléant 1 : Daniel Galtier

Le Biterrois nord

Titulaire 1 : Béatrice Térol
Suppléant 1 : Marie-Pierre Pons

Le Minervoises

Titulaire 1 : Yves Fraisse
Suppléant 1 : Béatrice Falcou

Le comité syndical valide les plans de financements à l'unanimité, valide la désignation des membres titulaires et suppléants. Kléber Mesquida, Président du département demande à ce que l'annexe financière ne comprenne pas la colonne des financements du département qui pourrait induire en erreur. L'assemblée adopte à l'unanimité l'annexe financière en enlevant la colonne « département ».

2020-18-12-16 **Pôle de pleine nature : Pionniers du Caroux, rapport présenté par Marie-Pierre Pons** : le rapport porte sur un projet croisé autour du patrimoine et des activités de pleine nature. Il s'agirait de mettre en récit l'histoire de la spéléologie et de la pratique de l'escalade. Cela pourrait se traduire par des expositions, des films...

Le coût de l'opération s'élève à 21 180,13 € dont les cofinancements seraient sollicités à hauteur de 13 545,36 € pour l'Union européenne et 3 386,34 € pour le département de l'Hérault, le solde serait porté par le Pays à hauteur de 4 248,34 €. L'assemblée valide le projet et le plan de financement à l'unanimité.

2020-18-12-17 Patrimoine : Programmation culturelle 2021-2022 du Pays d'Art et d'Histoire, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : la programmation culturelle du Pays d'art et d'histoire est proposée sur deux ans avec des cycles de conférences, des visites guidées, des visites de chantier, des formations...

Le budget s'élève à 79 373,11 € pour lesquels les cofinancements suivants sont sollicités auprès de l'Union européenne pour 50 798,79 € et 12 699,70 € auprès du Conseil départemental, l'autofinancement est porté par le Pays à hauteur de 15 874,62 €.

Après des observations formulées par Jean-Noël Badéas, Président de la communauté de communes Sud Hérault et Josian Cabrol, Président de la communauté de communes Du Minervois au Caroux, pour une meilleure coordination afin de mutualiser la programmation culturelle CdC/Pays, développer le service éducatif à l'échelle du Pays ... le rapport est adopté à l'unanimité. Le Président précise que « le label « Pays d'Art et d'Histoire » est un support majeur de sensibilisation pour nos populations et un moteur pour la promotion du territoire ». Il regrette que le label ne soit pas suffisamment partagé, reconnu et véhiculé sur le territoire.

2020-18-12-18 Opération Grand Site : porté à connaissance sur l'état d'avancement de la démarche, rapport présenté par Jean Arcas : le Président revient sur la présentation du document cadre de l'OGS qui a pu être présenté en Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages (CSSPP) le 3 décembre 2020 en visioconférence au conseil départemental de Béziers. Il donne la liste des membres qui composait la délégation et le déroulé de la présentation, réunion présidée par le Sous-directeur de la qualité du cadre de vie du Ministère de la Transition Ecologique.

Après échanges puis délibération, un avis favorable à l'unanimité a été formulé par la commission. Cet avis sera assorti de recommandations qui seront transmises ultérieurement. Le comité syndical prend acte de l'état d'avancement de la démarche. Le travail de Sylvain Brisa est salué par le président. Didier Vordy, Maire de Minerve, précise que pour que le territoire puisse candidater au label Grand Site en 2024, il serait préférable d'avoir pu réaliser une majorité d'actions pour être dans une situation favorable. Il s'interroge sur la mobilisation de financements. Kléber Mesquida précise que le département de l'Hérault est le 1^{er} département de France en termes de sites en opération et labellisés. C'est un élément d'attractivité renforcé pour le département qui peut s'appuyer sur ces territoires à organiser à forte valeur ajoutée. Le Département sera à l'écoute des sollicitations du territoire pour la réalisation du programme d'actions.

2020-18-12-19 Opération Grand Site : convention de partenariat 2020 avec la communauté de communes du Minervois au Caroux, rapport présenté par Jean Arcas : le comité syndical valide à l'unanimité la signature de la convention de partenariat entre la Communauté de communes du Minervois au Caroux et le Pays qui porte sur les modalités de fonctionnement et de cofinancement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 15.

